



**H+ Destination tourisme est une démarche volontaire à destination des territoires touristiques. Initiée par la Région et Auvergne Rhône-Alpes Tourisme elle vise à valoriser les initiatives en faveur des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.**

L'objectif est d'encourager et d'accompagner les destinations touristiques dans la mise en oeuvre progressive de nouvelles actions et services handi-accueillants, handi-bienveillants, handi-inclusifs et bénéfiques à tous. Il s'agit également de promouvoir les actions qui répondent aux besoins et aux attentes de ce public.

## OBJECTIFS DE LA CHARTE H+ DESTINATION TOURISME

### Garantie pour la personne en situation de handicap

- » D'avoir une information facilement identifiable sur l'offre touristique adaptée de la destination. Cette information est délivrée par l'office de tourisme (accueil / interlocuteur privilégié sur le territoire).
- » D'être accueillie par des interlocuteurs sensibilisés aux questions du handicap.
- » D'un engagement du territoire dans une politique dynamique pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

### Garantie pour la destination

- » De bénéficier d'une valorisation de ses actions et des offres dans le cadre de la communication sur le tourisme bienveillant d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.
- » D'un accompagnement de la Région pour améliorer son offre.
- » D'intégrer un réseau dynamique et impliqué.

» Garantir pour les visiteurs porteurs d'un handicap de toute nature ou avec une autonomie réduite, un accueil de qualité et adapté sur les destinations H+.

» Reconnaître et valoriser l'engagement des acteurs touristiques et les bonnes initiatives.

» Inscrire durablement la prise en compte du handicap dans les stratégies touristiques de chacun de ces territoires.

» Accompagner les destinations touristiques volontaires.

» Proposer une gamme d'activités et de services permettant la valorisation de séjours touristiques pour les personnes en situation de handicap et leur famille/ accompagnants.